

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Annuaire de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 162 (1982)

Artikel: Introduction

Autor: Neyroud, Jean A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-90861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction

Jean A. Neyroud

Nous avons choisi ce titre ronflant pour notre Symposium dans le but de mettre en évidence un conflit d'utilisation du sol. Les sols riches en humus (tourbières, marais, ...) constituent une portion précieuse de notre patrimoine, mais leur mise en valeur par des activités humaines les modifie souvent de manière irréversible.

Les sols organiques représentent une catégorie particulière de l'ensemble des sols de notre pays. Ils ont été formés sur des assises peu perméables, périodiquement inondées. Les conditions difficiles de décomposition et d'humification des végétaux ont abouti à l'accumulation d'un matériau formé de résidus végétaux (et animaux) incomplètement décomposés, la tourbe. Il existe plusieurs types de sols organiques, que l'on retrouve dans les sites les plus variés de notre pays.

Lorsque l'intervention humaine est réduite au minimum, des biotopes caractéristiques apparaissent. La flore et la faune rencontrées présentent un grand intérêt pour les sciences naturelles, et des réserves d'espèces peu communes, ou en voie de disparition sont maintenues.

Les régions les plus favorables à l'agriculture comportent également des sols organiques. Ces derniers se prêtent particulièrement bien à la culture intensive et de nombreuses exploitations maraîchères s'y sont installées, offrant des emplois à une population considérable.

La mise en culture d'un sol organique n'est pas possible sans l'intervention massive de moyens relevant du génie rural: assainissement, drainage, construction de chemins. En outre, les pratiques agricoles introduites – fertilisation, travail du sol – contrecarrent l'évolution naturelle du sol organique. On observe une disparition lente de la couche humifère, à raison de 1–2

cm par année, ce qui oblige à reprendre périodiquement les travaux de génie rural.

Les sols organiques n'échappent pas non plus à notre recherche incessante de sources d'énergie. La tourbe a été utilisée dans le passé comme combustible, et elle pourrait revenir à l'honneur à la faveur de difficultés économiques: un récent travail américain estime le pouvoir calorifique de la tourbe à 40 % de celui du charbon.

Dans notre pays à ressources et surfaces limitées, les sols organiques sont convoités par les milieux les plus divers. Les terres organiques du Seeland bernois (env. 4000 ha), de la Plaine de l'Orbe (env. 1000 ha) et d'autre plaines alluviales pourraient être drainées à nouveau et cultivées pour quelques dizaines d'années, mais un futur incertain les attend. D'autre part, la mise au «chômage technique» de centaines de familles de cultivateurs dans le seul but de protéger les sols se conçoit mal.

Le but de ce Symposium est de présenter un ensemble de points de vue engagés sur le sujet; il s'inscrit exactement dans le cadre général de l'assemblée annuelle de la SHSN: scientifiques au service de la communauté, nous essayons de définir les enjeux, de fournir aux responsables des bases solides sur lesquelles ils prendront leurs décisions.

Adresse de l'auteur:

Dr Jean A. Neyroud
Recherche Agronomique
de Changins
CH-1260 Nyon